



Programme de formation

La prévention des RPS pour managers – Niveau intermédiaire

27/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : assistant/conseiller de prévention, préventeur, personnels RH et technique.

Prérequis : aucun

Objectifs :

Clarifier les connaissances de la thématique des risques psychosociaux (RPS) ;
Établir le diagnostic RPS de son service ;
Savoir repérer une personne en difficulté ;
Connaitre la juste posture "Que dois-je faire ?" ;
Savoir s'appuyer sur les acteurs de la prévention ;

Programme :

1- Définition des risques psychosociaux

La base juridique ;
Les données actuelles.

2- Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans votre travail

« Faire le point RPS », outil de l'INRS

3- Savoir repérer les signes en soi, chez les autres

Les causes du mal-être et du désinvestissement ;
Les symptômes d'un épuisement professionnel ;
La démarche situation-problème.

4- Savoir alerter et connaître les limites de son propre rôle vis à vis d'un collègue en difficulté

Les attitudes à adopter et à proscrire.

5- Les acteurs institutionnels

DGT, ANACT/ARACT, INRS ;
Les instances représentatives du personnel ;
Le préventeur ;
L'inspection travail ;
Le service de prévention et de santé au travail ;
Les acteurs « de la ville ».

Programme de formation

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).